

Extrait des délibérations

du Conseil départemental

N° CD-2021-6-0-5

Séance du jeudi 1er juillet 2021

LES COMMISSIONS DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Présidence de : BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIERRY Frédéric, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, BURGER Etienne, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, RUCH Valérie, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves
ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU l'article L 3121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la formation des Commissions et à la désignation de leurs membres,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

VU les propositions formulées par le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace relatives à l'intitulé et à la présidence de chacune des 15 Commissions du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Fixe à 15 le nombre des Commissions du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à raison de :

- 8 Commissions thématiques
- Et
- 7 Commissions territoriales.

Arrête les intitulés des Commissions du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace comme suit :

- au titre des Commissions thématiques :

- Commission au service public alsacien et à la transformation de l'action publique en lien avec les habitants
- Commission aux dynamiques économiques, touristique, agricole, à l'emploi et aux transitions énergétiques et climatiques
- Commission à la santé et à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées
- Commission à la solidarité, à l'habitat et à la lutte contre la pauvreté
- Commission à la jeunesse, au sport, à la réussite éducative et au bilinguisme
- Commission au patrimoine et au rayonnement alsacien
- Commission aux réseaux et aux mobilités
- Commission à l'efficacité et à la sobriété financière

- au titre des Commissions territoriales :

- Commission Nord Alsace – Haguenau - Wissembourg
 - Commission Ouest Alsace – Saverne – Molsheim
 - Commission Eurométropole de Strasbourg
 - Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale
 - Commission Région de Colmar
 - Commission Agglomération de Mulhouse
 - Commission Sud Alsace – Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller
- Adopte le principe selon lequel chaque Commission thématique ou territoriale sera présidée par le Vice-Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace en charge de la thématique ou du territoire concerné :
 - Pierre BIHL, 1^{er} vice-président de le CeA, en charge du territoire Centre Alsace et de l'équité territoriale, et Président de la commission territoriale ;
 - Isabelle DOLLINGER, 2^{ième} vice-présidente de la CeA, au service public alsacien et à la transformation de l'action publique en lien avec les habitants, et Présidente de la commission ;

- Nicolas JANDER, 3^{ième} vice-président, en charge du territoire sud Alsace-Saint-Louis-Sundgau-Thur-Doller, et président de la commission territoriale ;
- Catherine GRAEF-ECKERT, 4^{ième} vice-présidente de la CeA, aux dynamiques économiques, touristique, agricole, à l'emploi et aux transitions énergétiques et climatiques, et présidente de la commission ;
- Eric STRAUMANN, 5^{ième} vice-président de la CeA, en charge du territoire de la région de Colmar, et président de la commission territoriale ;
- Lara MILLION, 6^{ième} vice-président de la CeA, à l'efficacité et à la sobriété financière, et présidente de la commission ;
- Jean-Philippe MAURER, 7^{ième} vice-président de la CeA, aux réseaux et aux mobilités, et président de la commission ;
- Fatima JEN, 8^{ième} vice-présidente de la CeA, à la solidarité, à l'habitat et à la lutte contre la pauvreté, et présidente de la commission ;
- Jean-Louis HOERLE, 9^{ième} vice-président de la CeA, en charge du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, et président de la commission territoriale ;
- Pascale SCHMIDIGER, 10^{ième} vice-présidente de la CeA, au patrimoine et au rayonnement alsacien, et présidente de la commission ;
- Marc MUNCK, 11^{ième} vice-président de la CeA, en charge du territoire de l'agglomération de Mulhouse, et président de la commission territoriale ;
- Michèle ESCHLIMANN, 12^{ième} vice-présidente de la CeA, en charge du territoire Ouest Alsace –Saverne-Molsheim, et présidente de la commission territoriale ;
- Nicolas MATT, 13^{ième} vice-président de la CeA, à la jeunesse, au sport, à la réussite éducative et au bilinguisme, et président de la commission ;
- Karine PAGLIARULO, 14^{ième} vice-présidente de la CeA, à la santé et à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées, et présidente de la commission ;

- André ERBS, 15^{ième} vice-président de la CeA, en charge du territoire Nord Alsace-Haguenau-Wissembourg, et président de la commission territoriale

LE PRÉSIDENT

Le Président



Frédéric BIERRY

Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité